

Objectif des Vallées du Clain en 2018 : améliorer ensemble la qualité du tri !

Sur le territoire des Vallées du Clain, les performances de tri sont très bonnes. Ce qui signifie que nous, habitants des Vallées du Clain, nous trions de grandes quantités d'emballages en verre, en carton, en plastique et en métal (70kg/an/hab. sur notre territoire, en France 48kg/an/hab.).

Mais la qualité du tri dans nos sacs et bacs jaunes s'est très fortement dégradée. Parmi nos emballages triés, nous avons beaucoup trop d'erreurs de tri. Le taux moyen actuel d'erreur est de 24 % sur notre territoire ! (16% en moyenne en France). Ce qui génère d'importants surcoûts de traitement, les refus étant doublement facturés pour leur tri puis pour leur envoi à l'enfouissement.

Pour faire descendre ce taux d'erreur sous les 10% (objectif fixé par l'Ademe), un important travail de communication a été lancé. Il a débuté l'an passé avec la diffusion de guides du tri et du compostage et le recrutement d'une ambassadrice du tri qui intervient quotidiennement sur le terrain pour informer sur les erreurs de tri, sensibiliser à la réduction des déchets et répondre à toutes vos questions sur les consignes de tri.

Pour améliorer encore davantage la qualité du tri, nos équipes de collecte sont équipées d'un nouvel autocollant portant la mention « ce tri n'est pas bon ». Il est apposé sur les sacs ou les bacs qui contiennent des erreurs de tri et qui sont refusés à la collecte. Ces refus de collecte sont ensuite transmis quotidiennement à l'ambassadrice du tri qui va à la rencontre des usagers concernés pour expliquer les consignes et éviter ainsi un nouveau refus.

Les erreurs les plus fréquemment constatées dans les sacs et bacs jaunes par nos équipes sont : du verre, du papier, des déchets végétaux, des déchets électriques ou électroniques, des restes alimentaires, des sacs d'ordures ménagères et des vêtements.

Comment éviter ces erreurs de tri ?

Vous pouvez consulter votre guide du tri. Si vous ne l'avez pas reçu, il peut vous être envoyé à votre domicile sur simple demande auprès de nos services, vous pouvez le télécharger sur www.valleesduclain.fr ou le retirer dans votre mairie.

Si vous avez des doutes, des questions, vous pouvez contacter l'ambassadrice du tri au 05.49.89.02.89 ou ambassadeurdutri@valleesduclain.fr

Et enfin, vous pouvez vous rendre sur le site d'Ecoemballages : www.consignesdetri.fr

+ lien [facebook](#)

